

Image not found or type unknown



Litige vendeur d'une automobile

Par **dheurle**, le **16/03/2008** à **20:32**

je viens de vendre mon vehicule et l'acheteur a cassé le moteur 100 kms apres l'avoir acheté. mon vehicule sortait d'une réparation chez le garagiste avec facture à l'appui. lorsque j'ai contacté le garagiste il m'a indiqué que la personne avait dû conduire la voiture en sur régime . est ce que je suis responsable du problème ?